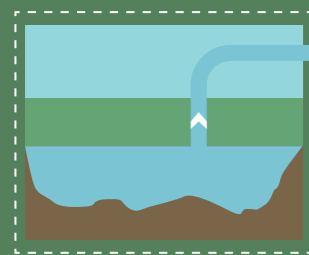


Le circuit de l'eau

37
COMMUNES

L'agglomération est en charge de la distribution de l'eau potable, de la collecte et du traitement des eaux usées pour l'ensemble des 37 communes du territoire depuis le 1^{er} janvier 2020 au titre de la loi NOTRe. Pour mieux comprendre le fonctionnement et tous les aspects que cette compétence essentielle à notre vie quotidienne revêt, voici une illustration schématique du petit cycle de l'eau.

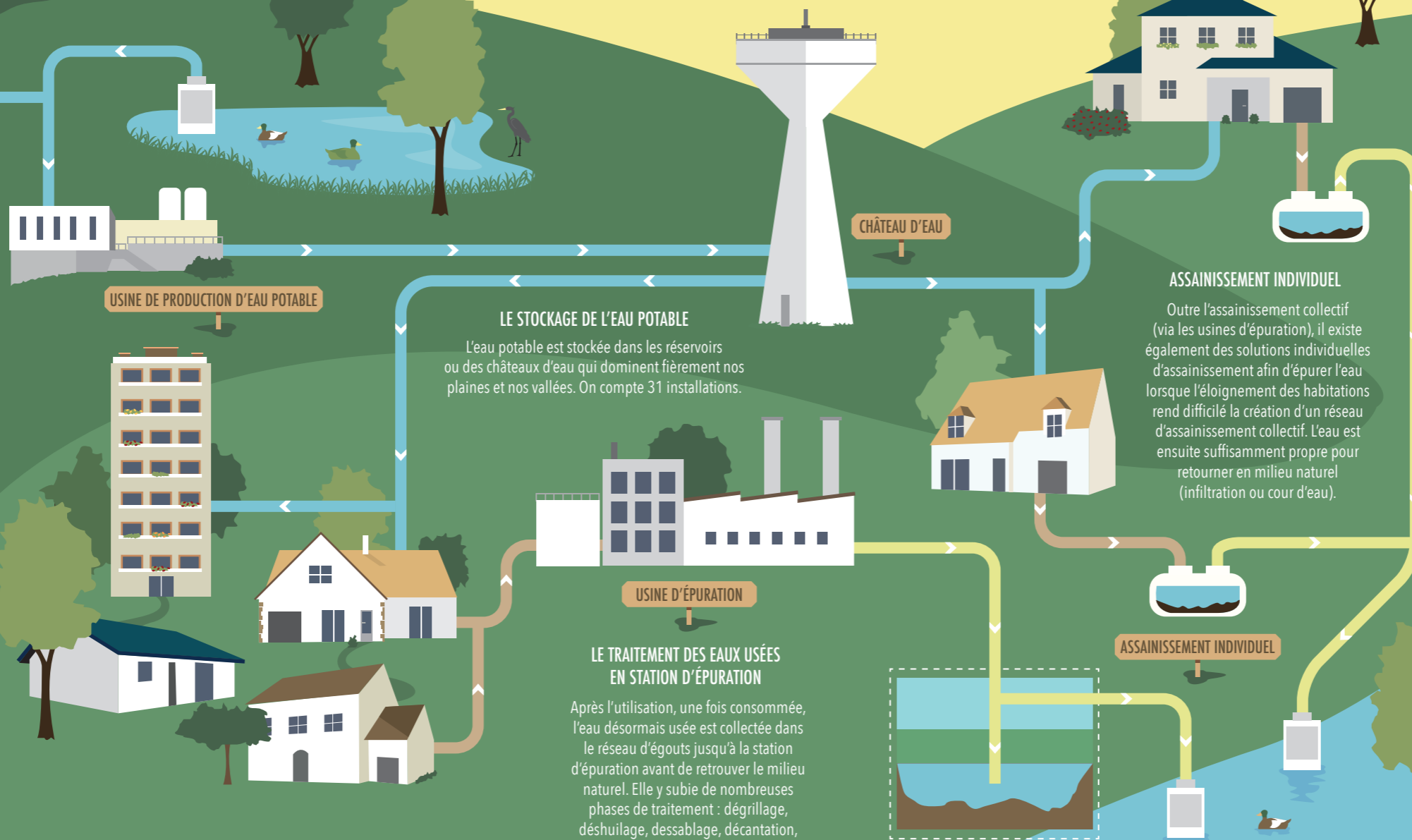


DE L'EAU BRUTE À L'EAU POTABLE

L'eau « brute » est captée en milieu naturel. Cette captation se fait en surface depuis des sources d'eau (comme celle de Sainte-Apolline à Chalou-Moulineux) ou des rivières l'Alouette ou en forage afin de puiser dans les nappes phréatiques. Au total, le territoire compte 18 points de captage. L'eau est potabilisée soit dans une usine de potabilisation (celle du Moulin à Tan installée sur Etampes), soit dans une usine de traitement.

LA DISTRIBUTION DE L'EAU POTABLE

L'eau potable est distribuée à travers un réseau de canalisations de 492 Km. Le service est directement assuré en régie par les services de l'agglomération ou par un délégataire, sous le contrôle de l'agglomération (c'est ce que l'on appelle une délégation de service public).



USINE DE PRODUCTION D'EAU POTABLE

LE STOCKAGE DE L'EAU POTABLE

L'eau potable est stockée dans les réservoirs ou des châteaux d'eau qui dominent fièrement nos plaines et nos vallées. On compte 31 installations.

CHÂTEAU D'EAU

ASSAINISSEMENT INDIVIDUEL

Outre l'assainissement collectif (via les usines d'épuration), il existe également des solutions individuelles d'assainissement afin d'épurer l'eau lorsque l'éloignement des habitations rend difficile la création d'un réseau d'assainissement collectif. L'eau est ensuite suffisamment propre pour retourner en milieu naturel (infiltration ou cour d'eau).

USINE D'ÉPURATION

LE TRAITEMENT DES EAUX USÉES EN STATION D'ÉPURATION

Après l'utilisation, une fois consommée, l'eau désormais usée est collectée dans le réseau d'égouts jusqu'à la station d'épuration avant de retrouver le milieu naturel. Elle y subit de nombreuses phases de traitement : dégrillage, déshuilage, dessablage, décantation, traitement biologique... afin d'éliminer les substances polluantes qui pourraient dégrader l'environnement.

ASSAINISSEMENT INDIVIDUEL



492KM
DE CANALISATIONS D'EAU POTABLE

192KM
DE CANALISATIONS D'EAUX USÉES

20 STATIONS D'ÉPURATION

Elles sont installées à Angerville, Authon-la-Plaine, Boissy-la-Rivière, Boissy-le-Sec, Boutervilliers, Brières-les-Scellés, Chatignonville, Etampes, Guillerval, Le Mérévillois, Mérobert, Morigny-Champigny, Ormoy-la-Rivière, Plessis-Saint-Benoist, Pussay, Saclas, Saint-Escobille.

10,8 MILLIONS D'EUROS

Investis ou en cours par l'agglomération depuis le 1^{er} janvier 2020 pour entretenir et rénover l'existant et créer de nouveaux ouvrages (travaux et études en cours ou déjà réalisés).

3500

Installations d'assainissement non collectif

Eau potable

17541
ABONNÉS

logement individuel ou collectif, commerces et entreprises

2,6 MILLIONS DE M³
d'eau potable consommés en 2020

— Réseau d'eau potable — Réseau d'eau usées — Réseau d'eau usées traitées